

LIVRET D'ACCUEIL DES RESIDENTS

LA MAISON DES LUMIERES

L'équipe de direction et l'ensemble du personnel de la Maison des Lumières vous souhaitent la bienvenue.

Chaque membre du personnel contribue à l'accompagnement, de la manière la plus professionnelle et la plus agréable, des personnes accueillies.

La lecture de ce livret d'accueil permettra de vous renseigner sur le cadre de vie des résidents et sur l'organisation de la Maison des Lumières.



La Maison des Lumières est un des établissements d'hébergement pour personnes âgées de l'association ISATIS.

LE LIEU DE VIE

La Maison des Lumières est située à deux pas de PARIS, à 200 mètres de la Station Front Populaire. Elle se trouve en retrait de l'Avenue du Président Wilson, bénéficiant ainsi d'un grand calme.

D'une capacité de 76 places en hébergement permanent, de 8 places en hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation, la Maison des Lumières est dédiée à l'accueil des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles des fonctions supérieures. Elle accueille des personnes âgées semi valides ou dépendantes au sein de 6 unités de vie.



La Maison des Lumières propose un environnement communautaire comptant 13 chambres individuelles d'environ 22 m² avec salle de bains, meublées et équipées d'un mobilier adapté aux besoins des résidents (lit médicalisé, table et chaise, appel malade). Téléphone et téléviseur peuvent être ajoutés. Nous vous invitons à la personnaliser afin de «se sentir chez soi».



Un espace de déambulation extérieur au rez-de-chaussée et une terrasse jardin offrent des espaces verts.

Un salon à chaque étage permet de partager avec autrui : activités, conversations, collations... Une diffusion musicale est programmée.

Des espaces spécifiques ont été pensés pour favoriser la déambulation : grands couloirs, espaces extérieurs aménagés.

UNE NOUVELLE UNITE DE VIE EST OUVERTE AU SEIN DE LA MAISON DES LUMIERES

C'est une unité de 8 places d'hébergement temporaire en sortie d'hospitalisation (HTSH).

Elle est ouverte depuis janvier 2022.

Les résidents sont admis pour un séjour de 30 jours maximum, le projet est financé par l'ARS et le département du 93, c'est un dispositif qui permet aux personnes de poursuivre leur prise en charge médicale et de réadaptation avant un retour au domicile ou une entrée en EHPAD.



Actuellement, c'est un accueil réservé au territoire Nord-ouest de Saint-Denis.

Il faut obligatoirement passer par un milieu hospitalier avant l'admission.

L'EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Une équipe pluridisciplinaire est constituée de :

- Personnel administratif : directrice, secrétaire, comptable, agents d'accueil
- Personnel soignant : médecin coordonnateur, cadre infirmier, infirmiers, aides-soignants, agents d'accompagnement
- Personnel para médical : psychologue, psychomotricienne, ergothérapeute, animatrice
- Personnel technique : agents d'entretien, agents de restauration, cuisiniers, lingères, gérant de site

Elle est inscrite dans un projet d'établissement basé sur le soutien : l'accompagnement du résident et de ses proches au travers de projet individualisé et de soins

Des professionnels extérieurs : kinésithérapeutes, coiffeuse, pédicure, interviennent sur prescription médicale ou à la demande. Leurs prestations sont payantes ; le règlement de leurs services se fait auprès d'eux.

Chaque équipe de professionnels intervient selon son champ de compétence et en complémentarité, animée par une volonté de continuité et de cohérence dans l'accompagnement.

L'ANIMATION



Outre les animations programmées par l'animatrice, des activités à visée thérapeutique sont proposées au travers de l'espace Snoezelen, d'une cuisine thérapeutique, une balnéothérapie, d'ateliers mémoire, zoothérapie...

Un programme d'activités ou d'animations en lien avec les besoins et potentialités des résidents est proposé quotidiennement : ateliers mémoire, revue de presse, présentation chants, jardinage, promenade, gymnastique douce, jeux de société, zoothérapie... La participation est basée sur le volontariat.

LA RESTAURATION

Deux salles à manger claires et spacieuses peuvent accueillir les résidents, celle située au 1er étage recevra les personnes âgées plus autonomes. Un espace est réservé pour les invités* des résidents.

La plus grande attention est apportée à la restauration, les menus sont préparés selon une saisonnalité, sur place. L'équipe de cuisine, de service hôtelier sous la responsabilité du gérant de site adapte les mets selon les besoins nutritionnels des résidents. Une carte de substitution est prévue. Sur prescription médicale, les régimes alimentaires sont servis.

En collaboration avec l'animatrice, des repas à thème et des festivités sont organisés selon le calendrier.

Les horaires des repas sont les suivants :

- Petit déjeuner en chambre ou au salon d'étage servi de 8h à 10h
- Déjeuner servi de 12 h à 13h
- Goûter servi à 16h
- Dîner servi de 18h 30 à 19h30



Une collation nocturne est servie si certains résidents en manifestent le besoin ; il en est de même pour « la tisanderie » du soir.

*La réservation et l'achat des tickets repas se font auprès des agents d'accueil 48 H à l'avance

LE QUOTIDIEN

L'entretien du linge personnel, étiqueté, est réalisé sur place. Le nettoyage du linge délicat ou nécessitant un passage en pressing est assuré par les proches du résident.

De manière quotidienne, chambres et espaces communs sont entretenus par l'équipe de bio nettoyage.

Le courrier est distribué ou réservé à l'accueil selon la demande.

Les activités à visée thérapeutique : espace Snoezelen, balnéothérapie, cuisine thérapeutique... répondent à un souci de stimulation de la personne, de prévention de la dépendance.

Elles se doivent de contribuer au bien-être des résidents. Elles sont déterminées par l'équipe en lien avec le personnel para médical et conduites par eux.

Conserver une vie sociale, maintenir des liens, s'ouvrir vers l'extérieur, recevoir sont des objectifs de l'accompagnement, pour les concrétiser, la participation occasionnelle des proches est bienvenue.

Un espace TV, une salle d'activité en dehors des divers salons ou salles d'activités spécifiques sont à disposition ainsi que la terrasse jardin. Du personnel spécialisé gère la salle de kinésithérapie, le salon de coiffure.

La technicité de l'ergothérapeute permet la mise en place ou personnalisation d'aides techniques si nécessaire.

Chaque professionnel a pour objectif d'accompagner le résident au plus proche de ses besoins, dans le respect de la dignité de la personne en lui prodiguant des soins de qualité et quotidiens.



LES MODALITES D'ADMISSION

En vue d'une visite de pré admission, il sera demandé de renseigner le dossier unique EHPAD. Lors des entretiens de pré admission, une visite de l'établissement est faite par le demandeur et ses représentants. Des informations complémentaires à l'admission future seront à produire ensuite.

L'admission du résident est prononcée par la directrice, après concertation avec le médecin coordonnateur et le cadre infirmier. En cas de non-admission, un courrier est envoyé.

Une rencontre avec le psychologue est possible dans les jours suivants l'entrée à la Maison des Lumières.

A l'arrivée du résident, ce dossier est finalisé par lui ou son représentant légal ou référent familial :

- Signature du contrat de séjour et des autorisations relatives à la gestion de l'établissement
- Engagement à payer si le statut du résident est payant à travers le contrat de séjour
- Accord de reversement des ressources selon le règlement d'Aide Sociale si le résident en est bénéficiaire

Les demandes de droits d'APL ou APA se traitent dans les jours à venir.

Le prix du séjour est calculé selon les tarifs annuels arrêtés par le Conseil Général 93 et l'ARS 93, ils sont affichés à l'accueil. La facturation mensuelle, à échoir, est à régler dès réception. Elle comprend les soins, l'hébergement, la restauration, l'entretien du linge et de la chambre, les produits d'incontinence.

Il reste à la charge du résident :

Le téléphone, le coiffeur, le pédicure, les soins ou médicaments non remboursés...

Le service administratif se propose de vous orienter dans vos démarches et d'être à votre écoute si besoin.

COORDONNEES ET ACCES

129, avenue du Président Wilson

93210 Saint-Denis-La-Plaine

☎ 01 49 21 23 41

Fax. : 01 49 98 38 37

✉ lamaisondeslumieres@isatis.asso.fr

L'accès à la Maison des Lumières se fait par :

Métro ligne 12 : station Front Populaire

- ☛ **Sortie 3 « avenue Georges Sand »**
- ☛ Rue Proudhon, sur l'avenue du Président Wilson
- ☛ Traverser et se diriger vers l'Eglise de La Plaine

RER D ou B : station La Plaine Stade de France

BUS 153 : Arrêt Eglise de la Plaine

BUS 302 : Arrêt Eglise de la Plaine



SIEGE SOCIAL ISATIS 20, rue Pasteur 94270 LE KREMLIN-BICETRE ☎ 01 47 26 61 61

www.isatis.asso.fr